

CHALLENGE CROSS DE LA PROVINCE DE LIEGE - Saison 2013 - 2014

Une organisation du Comité Provincial Liégeois de la LBFA

Avec l'aide de la Province de Liège et de son Service des Sports
et

avec le soutien du Député provincial en charge des Sports



Horaire

<u>Heure</u>	<u>Catégorie</u>	
12 H 30'	Cr. court H	(à partir de Jun. H ----> Cr. court)
12 H 50'	Cad. D	
13 H 10'	Cad. H	
13 H 25'	Sco. H	
13 H 45'	Sco. D + Jun./Sen./Mas. D	
14 H 15'	Ben. D	
14 H 25'	Ben. H	
14 H 35'	Pup. D	
14 H 45'	Pup. H	
14H 55'	Min. D	
15 H 05'	Min. H	
15 H 15'	Jun./Sen./Mas. H	

Calendrier, lieux et personnes de contact

<u>Dates</u>	<u>Clubs</u>	<u>Lieux / Adresse</u>	<u>Personnes de contact</u>
03/11/2013	HF	Cross de Stavelot Chemin d'Amermont - 4970 STAVELOT	A. LEGROS 0479/74.30.13
17.11.2013	SPA	Cross de Spa / La Fraineuse Avenue A. Hesse 41 - 4900 SPA	C. MARCHOT 0476/56.83.04
24.11.2013	FAC	Cross des Roches - Plateau des Trixhes Rue du Stade - 4400 Flémalle - Haute	N. DEPRez 085/82.87.99
08/12/2013	RFCL	Stade de Naimette - Xhovémont Boulevard Philippet 83 - 4000 LIEGE	P. FORTHOMME 0476/70.73.28
22.12.2013	MALM	Cross de Malmedy Av. du Pont de Warche - 4960 MALMEDY	A. BLAISE 0475/62.68.86
05/01/2014	LACE	Championnat provincial Euregio Cross Rue du Parc 32 - 4720 LA CALAMINE	R. VISE 0474/39.18.72
12.01.2014	HERV	Cross de Herve Terrain de football - 4654 CHARNEUX	Y. PROVOOST 04/377.41.43
26.01.2014	FCHA	Cross Cup - Stade L Gustin Chemin d'Avernas - 4280 HANNUT	H. ROMAINVILLE 019/69.98.98
02/02/2014	SER	Cross de Seraing - Stade Ph. Wathélet Av. des Puddleurs - 4100 SERAING	D. NINANE 04/231.19.08
16.02.2014	HUY	Cross de Huy - Site de l'Ecole des jeunes footballeurs de l'entité wanzoise Rue de Leumont 118 - 4520 ANTHEIT	V. DELCROS 0474/87.30.32
02/03/2014	WACO	Cross du Sucre - Château d'Otrange Rue des Combattants - 4360 OREYE	G. LEFEBVRE 0496/12.93.74

Avis à tous les organisateurs

Les distances de cross à parcourir (conformes à celles de la LBFA) sont définies sur 'Annexe' séparée.

Seules exceptions :

- 1) La distance pour la course 'Juniore/Seniore/Master' Dames sera de 3 à 3,5 kms du 01 novembre au 31 décembre 2013 et de 4 à 4,5 kms du 1ier janvier au 31 mars 2014.
- 2) La distance pour la course 'Junior/Senior/Master' Hommes sera de 6 à 7 kms du 01 novembre au 31 décembre 2013 et de 7 à 8 kms du 1ier janvier au 31 mars 2014.

Récompenses du Challenge CROSS - Saison 2013 - 2014

Catég.

Pl. Ben. D/H Pup. D/H Min. H/D Cad. D/H Sco. D/H Jun. D/H C.C./H Sen./Mas. D Sen. H Mas. H

1	Coupe	Coupe	Coupe	30,00	30,00	50,00	70,00	50,00	100,00	70,00
2	Coupe	Coupe	Coupe	20,00	20,00	35,00	50,00	40,00	80,00	50,00
3	Coupe	Coupe	Coupe	15,00	15,00	25,00	40,00	30,00	65,00	40,00
4	Coupe	Coupe	Coupe	/	/	/	30,00	25,00	50,00	30,00
5	Coupe	Coupe	Coupe	/	/	/	25,00	/	40,00	25,00
6	/	/	/	/	/	/	25,00	/	30,00	25,00

Règlement

1) Le CP Liège organise un challenge de régularité 'Cross' pour toutes les catégories 'Dames' et Hommes' Toutes les courses sont 'open'. Le challenge n'attribue des points qu'aux seul(e)s athlète(s) affilié(e)s à un club de la Province de Liège.

2) Le challenge se dispute sur l'ensemble des cross repris dans ce folder.

3) Toutes les organisations reprennent toutes les épreuves reconnues par la L.B.F.A. et toutes les organisations respecteront l'horaire prévu dans ce folder à l'exception du 'Cross international de Hannut'

4) Tou(te)s les athlètes classé(e)s dans les catégories 'Benjamin(e)s, Pupilles et Minimes' recevront un souvenir.

5) Le classement final de chaque catégorie sera établi sur les 7 meilleurs résultats obtenus sur l'ensemble du challenge.

Un bonus sera accordé en fin de challenge aux participant(e)s ayant couru plus de 7 épreuves, à savoir :

12 points	pour avoir participé à	11 cross
9 points	pour avoir participé à	10 cross
6 points	pour avoir participé à	9 cross
3 points	pour avoir participé à	8 cross

Un bonus sera également accordé aux participant(e)s dans les cas suivants :

5 points	pour avoir participé au Champ. provincial
5 points	pour avoir participé à la dernière épreuve du 'Challenge'

6. Les benjamin(e)s **sauf celles et ceux né(e)s en 2008 (= Kangourou)** pourront participer à la course prévue ---> distance à parcourir : 600 m maximum

7. Catégories Ben./Pup./Min. au 'Cross de Hannut' : le calcul des points sera établi par année ---> Année 'N' et Année 'N+1'

8. Les catégories Sco. et Jun./Sen./Mas. Dames s'alignent au départ de la même course - Distance à parcourir différente pour les Sco.- et font l'objet de 'Classements' séparés. Idem pour les Jun./Sen./Mas. Hommes - Distance à parcourir identique - Classements séparés.

9. En cas d'ex-aequo dans le classement final du 'Challenge', les places ---> points obtenus lors du championnat provincial primeront.

10. Le calcul des points se fait de la manière suivante : 1^{ière} place : 50 pts, 2^{ème} : 45 pts, 3^{ème} 42 pts, 4^{ème} : 40 pts, 5^{ème} : 39 pts, ... 43^{ème} et places suivantes : 1 pt

Remarque : Bonus (voir ci-avant)

Un bonus de 5 pts sera ajouté à toutes les places obtenues lors du 'Championnat provincial' et lors de la dernière épreuve du challenge.

11. Les clubs organisateurs devront impérativement transmettre les résultats dans les 48 heures suivant le jour de l'épreuve à Monsieur Léon CHARLIER, exclusivement par 'mail' à l'adresse : leon.charlier@scarlet.be

12. Le classement provisoire après chaque épreuve sera publié sur les sites de :

Herve athlétique club : herv.be et
Comité provincial Liège : liege.lbfa.be

13. Les athlètes qui ne seront pas en ordre de 'dossard' pour la nouvelle saison à l'occasion du 'Cross de Liège' (08 décembre 2013) se verront retirer les points des cross précédents.

14. Le **prix maximum d'entrée** à chaque organisation du 'Challenge provincial' est fixé à EUR 2,50 sauf pour le 'Cross international' de Hannut, manche de la 'Cross-cup'

15. La remise des souvenirs aux participant(e)s des catégories Ben./Pup./Min. aura lieu à l'occasion de la dernière manche du challenge. La présence et/ou la participation à celle-ci est obligatoire pour recevoir son souvenir.

16. La remise des prix de chaque catégorie (voir ci-avant) aura lieu dans le courant du mois de mars 2014 en un endroit qui sera précisé et communiqué ultérieurement.

La présence des lauréat(e)s est obligatoire pour l'obtention des prix.

17. **Tout litige et/ou cas particulier au sujet du challenge est de la compétence du 'Comité provincial' et sera traité par celui-ci.**